

*Vie des C.C.A.F.,
I-AEP, Convergencia*

*Coordination de l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse
17 et 18 mai 2014*

Samedi au CISP, 6 avenue Maurice Ravel Paris 12^{ème}
Dimanche, 4 Place Saint Germain des Prés Paris 6^{ème}

Associations présentes : Acte psychanalytique, Analyse Freudienne, CCAF, Le Cercle Freudien, EBP-BSP, Errata, GPP (Gand), GAREFP (Martinique), GEPG (Grenoble) Psychanalyse Actuelle, Sotto La Mole.

Associations excusées : Le Mouvement du Coût Freudien, Le Questionnement psychanalytique (Be), Le Point de Capiton (Avignon).

SAMEDI MATIN

La matinée s'ouvre par un long hommage à Jean Oury, qui vient de mourir. Il avait créé la Clinique de La Borde (Val de Loire) il y a plus de soixante ans. Ses liens avec le Belge Jacques Schotte étaient très forts. Jean Florence (EBP-BSP) évoque longuement les liens entre Jean Oury et Jacques Schotte, membre fondateur de l'Ecole Belge-Belgische School voor psychoanalyse. On sent parmi les délégués une émotion réelle à l'évocation de ce maître chez qui l'on pouvait si aisément aller en stage, de tous les horizons (Mexique, France, Belgique, Chine). On parle de point d'appui déterminant pour la clinique, de source d'inspiration. Michel Guibal rapporte un souvenir singulier avec Jean Oury, tandis que d'autres nous apprennent qu'ils ont rencontré à la Borde, qui le père de ses enfants, ou son épouse...

*L'approbation du compte rendu de la coordination de février ouvre à la reprise d'un point discuté en février, le dimanche matin. Lucia Ibanez-Marquez avait fait un exposé concernant la participation des CCAF aux séminaires, le secrétariat a mal compris l'explication de Lucia et a fait un contresens en écrivant « Lucia souhaite que le séminaire inclue des cartels ou des membres des associations mais pas des délégués ». Lucia reprend donc son explication et confirme le souhait que leur association s'implique dans la préparation des séminaires, avec les délégués. Il fallait donc lire « Lucia souhaite que le séminaire inclue des cartels ou des membres des associations mais *pas seulement* des délégués ». Cette difficulté d'intéresser les associations aux séminaires est confirmée par d'autres.*

Autre correction au CR de février, le projet de Sotto La mole. Il s'agissait non pas d'un « discours totalitaire » mais d'un « discours solitaire »...

Les adresses des associations

L'appel de cotisation fut difficile. Le premier envoi adressé aux bureaux des associations est resté sans écho. Se pose la question de savoir à qui adresser les courriers de l'Inter ? S'ensuit un débat fort long... sur le compte rendu des coordinations. Doit-il être adressé aux seuls délégués ou aux bureaux des associations ? Doit-il être adressé dans sa première mouture ou « validé » par la coordination suivante ? Certains considèrent que la validation a un caractère bureaucratique.

Ce débat fait apparaître la différence de fonctionnement des associations. Certains délégués ont des difficultés à faire passer ce qui se dit en coordination, à l'inverse, d'autres ne transmettent pas suffisamment à leur bureau, sans compter les difficultés internes à certaines associations.

Jean-Pierre Van Eeckhout fait remarquer que l'institutionnalisation c'est dangereux si ça ne représente pas quelque chose qui fait vivre. Pour sa part, il écrit quelque chose en Néerlandais pour reprendre auprès des membres de son association ce qui a été dit en coordination.

Quant au CR « validé », certains pensent que c'est celui-ci que doivent recevoir les bureaux, tandis que d'autres considèrent cette étape inutile, puisque la correction de chaque compte rendu apparaît dans le CR suivant. (Débat qui a déjà eu lieu il y a des années et avait été ainsi tranché à l'époque).

Aujourd'hui on souhaite recevoir *un CR approuvé* (c'est-à-dire sans erreur, oublis, malentendus ni contresens). On convient donc que le secrétariat envoie à nouveau le CR précédent avec en *addendum* les *errata* du précédent après le débat de la coordination suivante.

Mais à qui l'adresser ? Aux seuls délégués, comme à présent, ou aux CA ou aux bureaux des associations ? Les avis sont partagés.

Pour les uns, les délégués représentent leurs associations, qui doivent de ce fait recevoir aussi le courrier, pour d'autres cette position « passe au dessus de la tête des délégués », sinon « qu'est-ce qu'on fait là ? ». On pointe l'importance de la parole, de la vitalité de la coordination, de sa dynamique propre. Le risque étant de brider la parole si le CR est systématiquement envoyé aux membres des bureaux. Chaque association ayant son fonctionnement propre, on fait un tour de table pour connaître le choix de chaque association, celles qui souhaitent que seuls les délégués reçoivent le CR, ou que le CR soit aussi adressé au CA mais après validation, et à qui adresser l'appel de cotisation ?

S'engage alors un tour de table surréaliste qui nécessiterait trois, voire quatre mailings séparés.

Le secrétariat tranche. Il n'y aura qu'un seul mailing. Que chaque association lui fasse parvenir les autres destinataires en sus des délégués. N.B. ils recevront *tous* les courriers émanant de l'Inter.

L'intégration du Cercle Freudien

L'ordre du jour annonçait « l'admission du Cercle Freudien ». Ce terme *d'admission* froisse notre collègue Claire Weinstock, à juste titre. Après vérification des termes du **contrat oral** établi lors de la signature des statuts en novembre dernier, il s'agit bien de *l'intégration* et non pas de l'admission de cette association. Le secrétariat présente ses excuses à nos collègues du Cercle.

Ainsi après un certain temps d'observation, car leur crainte était une dérive bureaucratique de l'Inter, le Cercle Freudien a souhaité s'inscrire dans le montage juridique. Leur association a pris cette décision lors d'une A.G. où d'anciens délégués à l'Inter ont contribué à ce choix. Cette nouvelle est reçue avec satisfaction et soulagement tant par la coordination que par les délégués du Cercle pour qui n'être « ni vraiment dedans ni vraiment dehors » les laissait dans un porte-à-faux insupportable.

Le Cercle Freudien est donc aujourd'hui membre de plein droit de l'I-AEP.

Les courriers du Point de Capiton à L'Inter-Associatif

On lit tout d'abord la lettre écrite au lendemain de la coordination de février et adressée à tous les délégués de l'Inter par le Point de Capiton où Joëlle Faticcioni, qui était à l'époque déléguée, disait au nom de leur CA toute leur satisfaction d'avoir été admis à l'I-AEP. Lettre datée du 23 mars 2013.

Puis on évoque la lettre de Simone Molina (actuellement présidente du Point de Capiton) adressée à l'Inter en mai. Cette lettre nous annonce entre autres, la démission de Joëlle et propose un certain nombre de réflexions, point par point pour notre coordination car aucune déléguée du Point de Capiton ne pourra être présente à la coordination de mai.

Troisième temps, on lit le mail adressé le 10 mai par Joëlle Faticcioni aux délégués de l'Inter-Associatif, avec entre autres ces mots :

« Je regrette de ne pouvoir de ce fait poursuivre avec vous, j'ai beaucoup apprécié d'avoir participé à la construction de cette association loi 1901, véritable virage pour l'Inter qui finalement poursuit sa route ».

De nombreux témoignages s'élèvent pour apprécier le travail de Joëlle Faticcioni dont la présence comme déléguée n'a jamais fait défaut aux coordinations pendant trois ans. On envisage de lui écrire, mais ce projet reste en suspens car la coordination poursuit.

Le Point de Capiton a mandaté Lucia Ibanez-Marquez, des CCAF, pour le

représenter. On rappelle ce qui a toujours eu cours à l'I-AEP, et ce bien avant que ce ne soit inscrit dans les statuts, qu'il n'y a pas de procuration possible à l'Inter. On relit l'article 4.3 (c) :

Une Association Membre et ses affiliées ne valent que pour une voix dans le calcul des majorités et du quorum. Aucune représentation d'une Association Membre par une autre ou par un tiers n'est possible en Coordination.

S'ensuit alors des échanges à propos de la coordination elle-même. « On s'y déplace ». « On y déplace ses positions, c'est le principe de la coordination ». Se positionner à l'avance, c'est problématique, car cela reviendrait à ne pas tenir compte de l'effet de la parole et de sa *mobilisation* en coordination. Il y a des risques d'enjeux de pouvoir si on fait voter par procuration, sinon « on devient des militants ». La coordination ne peut pas recevoir d'injonction. On envisage d'écrire au Point de Capiton. À propos de psychanalyse et politique, Jean-Jacques Moscovitz rappelle que le psychanalyste comme tel, son seul acte politique c'est de travailler dans son bureau. Ce n'est qu'en tant qu'analysé (« analysant » reprendra quelqu'un d'autre) qu'il peut parler au plan politique. On ajoute que cela soulève un problème d'éthique et de pouvoir de l'analyste « qui saurait ce qui est bon pour l'autre ».

SAMEDI APRES-MIDI

Le prochain secrétariat. On poursuit l'ordre alphabétique avec une seule liste ou deux (les parisiennes et les non-parisiennes) ? Les coordinations ont lieu à Paris ou se déplacent ? Les non-parisiens semblent avoir une préférence pour les coordinations à Paris. Quant à l'ordre alphabétique, dans l'immédiat on maintien le statut quo ante : une association parisienne et une non-parisienne.

Ce sera donc l'Ecole Belge (EBP-BSP) et théoriquement le Mouvement du Coût Freudien, sachant que pour l'instant, cette association n'a pas de délégués...

Il est convenu de les solliciter. En cas de désistement, ce sera Psychanalyse Actuelle.

Les prochains séminaires.

Errata fera son séminaire sur *l'éthique de la psychanalyse* les 18 et 19 octobre 2014 (cf. p.5 et 6 du CR de février).

A l'heure actuelle un groupe travaille à Paris une fois par mois depuis trois ans avec des participants venant de diverses associations, membres ou non de l'Inter. Ce groupe se coordonne avec celui de Grenoble où une journée de travail préparatoire est organisée le dimanche 15 juin.

Le GEPG travaille sur ce thème et souhaiterait que les associations de l'Inter disent comment l'éthique de la psychanalyse est traitée dans leur association.

Ce séminaire sera organisé sur la base d'interventions et d'ateliers.

Jeanne-Claire Adida fera une intervention sur la notion d'éthique en philosophie et en psychanalyse.

Eugène Perla fera peut-être une intervention.

Valérie Marchand fera un retour à Jacques Lacan pour montrer comment Lacan élabore le signifiant à partir de la trace psychique et la question de l'objet perdu.

Anne Santagostini propose un travail en deux parties. D'une part la lecture des textes grecs sur lesquels s'appuient Freud et Lacan, d'autre part les fils que l'on peut en tirer. Elle tient à la disposition de ceux qui le souhaitent la première partie de son travail¹.

Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie (GPP) tiendra son séminaire à Gand les 6 et 7 décembre 2014 :

Overdracht, psychoanalyse, therapie, Tranfert, psychoanalyse, therapie

Cela débute par un débat entre Pat Jacops (président de *Gezelschap*) et Jean-Jacques Moscovitz pour introduire le thème psychoanalyse et psychothérapie.

Le samedi matin, il y aura une personne du groupe clinique des CCAF. Lucia a composé un groupe entre Ecole Belge et CCAF pour la partie ex cathedra.

Le samedi après-midi, il y aura 4 groupes de travail avec différents thèmes, dont :

- le discours de l'université, vs discours du psychanalyste
- le transfert dans une institution.

Il y aura des thèmes plus élaborés que d'autres pour choisir à quel atelier participer.

Réunion plénière le dimanche matin.

Se pose une fois de plus la question de la traduction. On souhaite que chaque intervenant s'occupe lui-même de la traduction de son intervention en néerlandais et en italien.

On apprend qu'il y a à Gand une analysante qui parle néerlandais, français

¹ Le titre, encore provisoire, surgi au lendemain de la coordination est « l'Interdit de l'inceste et du meurtre, archéologie des textes fondateurs, Œdipe-roi et Antigone, conséquences pour la psychanalyse ».

et italien...

On rappelle que le collègue Autrichien Markus ZOECHMEISTER, présent à Ravenne était très intéressé par l'I-AEP, à condition d'un accès en anglais.

Le séminaire de Sotto la Mole à Turin en mai 2015. Depuis le début, en novembre 2013, ce séminaire a été annoncé comme devant se tenir en mai, contrairement au rythme des séminaires de l'I-AEP. Le secrétariat, supposant que ce déplacement était lié à la fête nationale italienne, comme ce fut le cas lors du séminaire de Ravenne, avait donné cette explication, sans la vérifier, dans le CR de la coordination de novembre 2013. Voulant en avoir le cœur net, le secrétariat interrompt le début du propos de Franco Quesito qui commençait à parler des problèmes de traduction pour demander pourquoi ce séminaire avait été déplacé en mai. Ce fut alors une levée de bouclier de la coordination. « On n'a pas le temps », « on le sait déjà », « ça a déjà été dit », « c'est écrit dans le compte rendu ». Il fallut toute la ténacité du secrétariat pour vaincre cette résistance et entendre, dans un souffle, la réponse de Sotto la Mole : « C'est à cause du Colloque de Convergencia ».

Ici le secrétariat ne peut pas ne pas marquer un temps d'arrêt.

- pourquoi ce changement de date sans en parler en coordination, ni demander l'avis des collègues?
- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de démenti à l'affirmation erronée du CR de novembre ?
- Pourquoi la coordination a-t-elle fait un tel barrage pour ne pas savoir ?
- Pourquoi la trentaine de délégués présents n'a pas émis une parole, posé une question ?

Et, comme si rien n'avait été dit, rien n'avait été entendu, la coordination poursuit son bon déroulement.

Après la question de la traduction, Franco Quesito parle de leur questionnement sur *l'éthique du psychanalyste*. Le psychanalyste est une situation *en acte*, la psychanalyse *une théorie*. Quel acte pour la transmission de la psychanalyse en Italie? En Italie, pour être psychanalyste il faut être psychologue ou médecin, ce qui signe la mort de la psychanalyse. La psychanalyse n'est plus un discours de liberté mais de maladie, car les psychologues sont inclus dans le champ de la santé et du bien-être.

Il a écrit pour l'Association Internationale d'Histoire de la Psychanalyse (AIHP) un article sur ce thème². On apprend aussi que dans ce contexte italien il y a non seulement le risque de dénonciation, mais aussi *l'obligation de dénoncer* la pratique de la psychanalyse si elle n'est pas

² La « question du traitement », en Italie.

conforme à la loi.

Le titre de leur séminaire sera probablement : « **Malaise dans la civilisation contemporaine, la psychanalyse et les psychanalystes entre liberté et pouvoir** ».

Le Séminaire du Groupe Antillais de Recherche, d'Etudes et de Formation Psychanalytique (GAREFP) se tiendra en décembre 2015.

Pour l'instant leur association, qui est une petite association, peut difficilement parler de ce séminaire, tant ils sont pris à l'heure actuelle par la préparation d'un autre séminaire pour « Réciproques », qui regroupe trois associations, Antilles, Maghreb, France. Il se tiendra à Paris en novembre prochain sous le titre : « Solitudes ».

Le projet du séminaire de l'I-AEP en décembre 2015 est encore embryonnaire.

Il sera centré sur **le transfert, qui s'appuie sur la question de l'esclavage**. Esclavage utilisé par les autonomistes pour maintenir une position de victime et de contre-pouvoir. Du côté des jeunes, c'est une *question qui n'existe pas*, mais comme tout déni se prolonge par le « je sais bien mais quand même ».

Dans le social, l'autre est toujours un peu dangereux, *la parole n'engage pas, le corps est racialisé, pris dans l'imaginaire scopique et la couleur. S'y ajoute le bilinguisme français-créole.*

Ce sont les questions qui sont en toile de fond en permanence à la Martinique.

Ce séminaire pose aussi une question de *date*, qui n'est pas encore arrêtée. Il devrait se tenir le premier week-end de décembre, mais la Martinique est sous les tropiques... Pendant les vacances scolaires, et notamment autour de Noël et du réveillon, les prix sont trois fois plus élevés. Leur voyageur évoque la possibilité des vacances de la Toussaint (dernière semaine d'octobre en France métropolitaine), nettement moins chère, mais météo plus aléatoire avec risque de pluies. Ceux qui ont participé à leur premier séminaire, fin décembre 2005 début 2006 se souviennent de ces journées paradisiaques...

DIMANCHE MATIN

On aborde la question du *CMPP d'Orly*, où l'ARS (Agence Régionale de Santé) a refusé de prendre en charge des frais de formation de deux psychologues avec cet argument :

« Vous indiquez que Mme VELEZ et M. DE DAX ont participé à une formation de l'Ecole de psychanalyse des Forums du Champ Lacanien le 29 septembre 2012 intitulée « Le psychanalyste et l'autiste ». Tel que mes services vous l'ont indiqué lors de la rencontre du 13

novembre 2013, je vous rappelle que les recommandations de la Haute Autorité de la Santé relatives aux interventions auprès des enfants avec TED et autisme de mars 2012 ont classé comme non consensuelles les interventions fondées sur les approches psychanalytiques et la psychothérapie institutionnelle. Sont recommandés auprès de l'enfant avec autisme ou TED les interventions personnalisées, globales et coordonnées fondées sur une approche éducative, comportementale et développementale. De ce fait, je rejette la dépense de formation d'un montant de 80 €. Conformément aux recommandations de la Haute Autorité de la Santé, cette dépense ne peut être considérée comme justifiée par les nécessités de gestion normale de l'établissement. »

La coordination reprend les termes de *recommandé, consensuel* et *non consensuel* utilisés par l'HAS dans ses recommandations. Michel Guibal fait remarquer que l'on oublie celui *d'autisme*. Leur nombre ne cesse de s'accroître, en France comme en Italie, ce qui n'est pas sans poser la question du diagnostic. Aujourd'hui on parle de « troubles autistiques et apparentés ». On réalise que *le nom modifie le contenu*. Si la formation avait porté sur la « psychose infantile » et non pas l'autisme, il n'y aurait eu vraisemblablement aucun problème. L'évaluation est plus simple quand il s'agit de rééduquer. Comment évaluer ce qui se joue entre sujets ?

On évoque les lobbies derrière cette affaire. A qui cela profite-t-il ? Il y a une déprise par les pouvoirs publics du financement de ces prises en charge, au profit des financeurs privés.

Marie-Noëlle Godet évoque un article de la revue *Prescrire* (N° 354, avril 2013) qui dénonce la façon dont se sont passées les conférences de consensus. (Article qu'elle a fait circuler sur Internet au lendemain de la coordination).

Il y a un autre débat, qui donne à réfléchir, celui sur les **TDAH** (Troubles du Déficit de l'Attention avec Hyper Activité), où la HAS lance une consultation publique pour recueillir l'avis des acteurs impliqués (05 mai au 03 juin 2014).

Reprenant la question du financement de ladite formation, on s'étonne de l'idée même qu'une formation psychanalytique puisse être prise en charge par le système de santé. On reparle des guerres internes entre *lobbies* et l'horreur de la psychose. Débat où l'on pourrait « passer deux jours »... On remarque qu'il y a une diminution de la clinique du discours au profit de la *clinique du signe*, avec ses aberrations.

Annalisa Zacchetti nous apprend qu'en Italie il n'y a plus d'enfants autistes. Ils sont tous dans des institutions fondées sur la méthode ABA, avec formation obligatoire pour les professions sanitaires (ECM, équivalent de la FMC en France).

Le débat oscille entre deux axes. D'une part une réflexion approfondie sur

l'autisme et son histoire, tant dans sa description (Kanner) que sous l'angle tragique (dans l'Allemagne nazie et même en Chine où le terme « d'autiste » remplace le nom et le prénom), et d'autre part la position que doit prendre l'I-AEP, confronté à sa dimension politique.

Jean-Jacques Moscovitz porte un regard critique sur ce qu'ont fait un certain nombre de psychanalystes avec l'autisme et insiste sur le difficile exercice *littéraire* pour *faire valoir avec des mots* notre position.

« La psychanalyse peut-elle être une affaire publique ? » Peut-elle être payée par l'institution ? « On pourrait imaginer des recommandations à faire pour la formation des psychanalystes... »

Après s'être interrogés sur le bien fondé d'une action, on envisage d'écrire, mais à qui ? Le débat s'oriente vers Claude Evin, directeur de l'ARS Ile de France (dont dépend le CMPP d'Orly), avec copie à la ministre de la Santé. On exclut l'éventualité d'écrire dans la presse.

Reste la question de qui aura la tâche d'écrire ? Cela revient au secrétariat...

Italie

On évoque une récente lettre d'Alessandra Guerra, qui souhaite l'appui des associations de psychanalystes de par le monde pour soutenir la sienne. Certains ont déjà en main cette lettre, qui n'est encore qu'une ébauche. On en reparlera lors de la prochaine coordination.

Franco Quesito redit combien la situation italienne est à l'avant-garde de ce qui va se passer pour la psychanalyse dans les autres pays.

« Responsabilité, devoirs et prérogatives du secrétariat-bureau de l'association I-AEP et définition des diverses fonctions qui l'intègrent: président, secrétaire, trésorier ».

Ce point de l'ordre du jour a été demandé par Lucia Ibanez-Marquez (CCAF) et Guy Mertens (Questionnement Psychanalytique). En l'absence de Guy, Lucia précise leur idée, qui a été envoyée par mail auparavant à tous les délégués :

« Fonction, devoirs et prérogatives du secrétariat »

Esquisse pour un débat constructif

Chers collègues délégués de l'I-AEP,

Par ces lignes nous tenons à introduire la réflexion qui nous amené à proposer à l'ordre du jour le point sur la « Fonction, devoirs et prérogatives du secrétariat ».

La responsabilité du secrétariat a toujours été tenue de manière singulière en contribuant à la richesse hétérogène propre au fonctionnement de notre dispositif. Nos nouveaux statuts ont accentué la responsabilité du secrétariat, et ce pour un temps plus long. En devenant une association loi 1901, nous avons eu à

nommer des fonctions qui n'existaient pas auparavant : président, secrétaire, trésorier.

Nous souhaitons que ce changement soit source de richesse dans la construction de notre travail inter-associatif. C'est pourquoi il nous paraît important de prendre le temps de parler entre délégués des associations des attentes communes minimales quant à la fonction du secrétariat. Nous aimerions de cette manière clarifier et définir le rôle des fonctions devenues légalement nominatives. Ceci afin de faciliter les tâches et de permettre à chacun de les assumer avec son propre style, sans trop de contraintes. C'est à dire définir un cadre et une mission précise.

Quand nous nous sommes engagés par vote à nous constituer en association et que nous avons adhéré aux nouveaux statuts, nous avons exprimé à une large majorité notre souhait de poursuivre notre soutien au fonctionnement démocratique et de faire le nécessaire pour que l'engagement et la signature de l'I-AEP se dégagent d'un débat entre associations.

Ceci situe d'emblée la place et la fonction du secrétariat comme un lieu subordonné aux décisions prises par la coordination et en aucun cas le contraire.

Jusqu'aujourd'hui la fonction du secrétariat a été notamment d'informer et de diffuser toute information sollicitée par un délégué. Sur ce point il nous paraît important de souligner l'importance et l'intérêt pour que la diffusion se fasse sans aucune censure. Ceci afin que les questions soient portées sur notre lieu de débat, de travail et de décision, à savoir la coordination.

Le secrétariat assume aussi la rédaction du compte rendu. Dans le meilleur de cas cette rédaction est assurée par les 3 ou 4 délégués assurant le secrétariat, ce qui permet de partager la tâche, mais aussi d'enrichir l'écriture de l'écoute singulière de chacun.

En somme le secrétariat a été assuré à plusieurs jusqu'à aujourd'hui, et il nous paraît pertinent et justifié de maintenir ce mode de fonctionnement.

Comment comptons-nous inscrire dans ce fonctionnement le rôle du président, du secrétaire et du trésorier en tant que représentants légaux de l'association I-AEP ?

Il nous paraît évident que les voix et les actes que les délégués, assumant ces places pourraient être amenés à porter, devraient refléter la position dont la coordination leur aura chargé.

Il se pose notamment la question de la démarche à suivre dans le cas où une question ou une décision importante à prendre se présente entre deux coordinations.

Enfin, ainsi que nous le faisons depuis un certain temps, il nous

paraît pertinent que chaque association partage son questionnaire et apporte ses idées et suggestions sur ce point.

Bien cordialement,

Guy Mertens (QP) et Lucia Ibañez Marquez (CCAF)

Il y sera répondu par Valérie Marchand : le trésorier a une fonction limitée et *une signature dont il est responsable* pour les encaissements et décaissements. De même *le président de l'I-AEP est responsable* de sa signature. Quant au secrétariat, il ne peut pas fonctionner dans une totale transparence. C'est même son rôle que de filtrer la quantité de mails reçus et de les transférer aux délégués en les modérant à l'occasion.

Anne Santagostini, qui a rédigé les deux derniers comptes rendus fait remarquer que personne n'a vu d'objection à ce que Joseph-Lê Tavan rédige seul les comptes rendus précédents. Elle précise que le secrétariat n'a pris aucune décision qui ne soit celle de la coordination et insiste sur le fait que le secrétariat a toujours respecté l'éthique de l'Inter.

Le site Internet

Ce point est une fois de plus abordé en fin de coordination, quand les participants s'en vont. Jean-Pierre Van Eeckhout a fait un travail très lourd pour essayer de créer un site à partir de WordPress, mais cela reste pour l'instant inaccessible. Se pose la question de la mise en forme, du contrôle de ce qui sera écrit. *L'I-AEP, créé depuis novembre 2013 et qui a la prétention d'écrire à l'ARS et au Ministère de la Santé n'a toujours pas de site Internet fonctionnel...*

On envisage de payer un professionnel.

Compte - rendu rédigé par les associations secrétaires Errata et GPP

Prochaine coordination les 20 et 21 septembre 2014, à Paris

CONVERGENCIA

Compte rendu de la réunion du Comité de Liaison Général, BUENOS AIRES, Argentine, 12 et 13 juin 2014, établi par Michèle Skierkowski et Lucia Ibañez Marquez, déléguées des CCAF à Convergencia

JEUDI 12 JUIN 2014

La réunion se tient dans les locaux de : Escuela Freudiana de Buenos Aires, J.A.Cabrera 4422 (Palermo)

Ordre du jour :

- Quorum et questions de trésorerie
- Lectures des résolutions prises lors de la réunion de la CEG à Paris en juin 2013
- Entrée de la Fondation Européenne pour la Psychanalyse à Convergencia. (les documents figurent en annexe)
- Informations sur le Congrès international de Convergencia, « la clinique psychanalytique à l'épreuve : névrose, perversion, psychose ». à Madrid les 12 et 13 juin 2015.

Informations des commissions régionales et locales.

thèmes proposés par Escuela Freud-Lacan de la Plata : La page Web et thèmes proposés par Mayéutica-institución psicoanalítica : Alternative à la fonction FID et lieu de la « Controversia » dans le mouvement.

Proposé par APPOA : la lettre et la demande de soutien d'Alessandra Guerra (les documents figurent en annexe)

De 9h à 12h : coordination : Adriana Hercman (EFA)

La matinée commence par la question nécessaire et indispensable du quorum. Celui-ci est atteint (2/3) puisqu'il y a en, ce début de matinée, 23 associations présentes ou représentées et 3 en chemin.

Elle se poursuit par la question épineuse de la trésorerie. Pour pouvoir voter, il faut que chaque association, membre de Convergencia, soit à jour des cotisations. La règle est rappelée : on ne peut pas voter si les cotisations ne sont pas payées pendant deux ans (les reçus de paiement sont une nécessité), donc il faut avoir payé 2012 et 2013. Si aucun paiement n'a été effectué pendant 3 ans par une association, celle-ci ne fait plus partie du mouvement.

Un temps est pris pour que chaque association puisse payer si nécessaire, réclamer des reçus, faire état de quelques erreurs. Puis les choses étant en ordre la réunion peut se tenir.

Lecture est faite des résolutions prises lors de la réunion de la CEG à Paris en juin 2013

L'entrée de la Fondation Européenne de Psychanalyse à Convergencia.

Les éléguées d'EFA font part de l'impossibilité de traiter ce point à ce moment-là. Hélène Godefroy qui vient pour la Fondation européenne n'est pas arrivée. Des délégués font remarquer que les travaux d'entrée de la FEP avec les

trois associations ne sont pas parvenus à l'ensemble des délégués. Seuls sont parvenus aux délégués les mails des trois associations partenaires : Psychanalyse Actuelle, Espace Analytique, Fedepsy donnant leur soutien et accord pour que la FEP entre à Convergencia. En attendant que la déléguée de la FEP arrive, le point de l'ordre du jour abordé est :

Fonction FID

Luciano Elia prend alors la parole pour dire combien la fonction FID est importante et qu'elle mérite qu'on la traite avec attention. Elle ne se limite pas à la diffusion et à la réception des paiements. C'est pour lui une fonction politique qui ne peut plus être assumée par un seul. C'est certes beaucoup de travail mais le problème principal est le manque de connexion avec les commissions locales. Il propose que ce soit un collectif qui assume cette fonction. La page Web dont il sera parlé vendredi pourrait aussi assurer cette fonction de diffusion et d'informations entre les associations de Convergencia. Le débat s'engage alors autour de la définition de cette fonction politique. La page Web est intéressante mais c'est une instance entre le monde et Convergencia. La question politique peut se cerner en se demandant quel type de collectif nous voulons dans Convergencia. Des collectifs différents produisent des liens différents.

Que voulons-nous ?

Le débat arrive à la conclusion qu'il faut préserver l'orientation de Convergencia. Les CEG annuelles sont les lieux où se définit la politique de Convergencia et où les décisions sont prises. La fonction de la FID concerne la diffusion des informations et la circulation des travaux au sein de la Convergencia. On s'oriente vers un secrétariat, qu'on voudrait stable. La fin de la matinée étant arrivée, la CEG décide de poursuivre le traitement de cette question dès la reprise des travaux l'après-midi.

JEUDI 12 JUIN 2014 APRÈS-MIDI :

Coordination : Monica Vidal (triempo, Institución Psicoanalítica).

Le quorum a été atteint.

Les points abordés durant cette après - midi ont été :

- La reprise de la proposition faite le matin d'un secrétariat qui viendrait appuyer techniquement le travail de diffusion d'information et de coordination de la FID.
- Présentation du site internet par Marta Pedo.
- L'entrée à Convergencia de la Fondation européenne pour la psychanalyse (FEP).

1. Proposition d'un secrétariat coordonné par la FID.

Une commission constituée par Luciano Elia (Laço Analítico), Beatriz Mattiangeli (Mayéutica), Mercedes Moresco (Analyse Freudienne), Noemi

Sirota (EFA), a travaillé pour élaborer une proposition quant à l'organisation et fonctions qui pourraient assumer un secrétariat de la FID.

Cette proposition a été lue en trois langues :

« Ce secrétariat se chargerait fondamentalement d'exécuter la fonction FID d'information et de diffusion relatives à :

La circulation des courriels électroniques à l'intérieur du Mouvement ainsi que la diffusion des activités à l'extérieur et cela dans les 4 langues.

Au fonctionnement ordinaire et à la mise à jour régulière du site de Convergencia. Et cela en se tenant aux critères définis par le CEG.

La commission propose que le secrétariat reste en fonction pour 4 ans et dans le même lieu.

Le secrétariat sera coordonné par la Commission de liaison régionale ou locale en charge de l'organisation du CEG de l'année.

Le coût du secrétariat sera assumé par le budget FID constitué des cotisations que chaque association paye déjà chaque année.

DÉBAT

La commission a débattu pour préciser les fonctions du secrétariat. Les délégués ont insisté sur le fait que le secrétariat devra exécuter strictement les décisions prises par le CEG, mais que le suivi pratique et sa coordination seraient assumés par le Comité de Liaison régional ou local qui aurait en charge l'organisation de la rencontre annuel du CEG.

Il a été proposé que le secrétariat soit pris en charge par les associations qui organisent les congrès. Mais le débat a permis de préciser que la fonction FID est indépendante de l'organisation des congrès.

Le point sur la durée du secrétariat a été discuté. Le comité a retenu que pour cette première fois, le secrétariat fonctionnera durant une année et que le CEG suivant validera ou pas sa reconduction, ou bien que seront mises en débat les modifications à porter au fonctionnement du secrétariat.

Il a été discuté quel Comité de Liaison régional ou local pourrait assumer la FID cette année. Il y a eu deux propositions :

La FID serait assumée par Le Comité de Liaison de Buenos Aires (CERAU), ou bien, la FID serait assumée par le Comité de Liaison Régional Argentina-Uruguay (CEBA).

Les objections principales exprimées pour que la CERAU prenne en charge la FID ont été la jeunesse de son organisation et la dispersion de ses membres.

Le CEG a procédé à un vote : 11 votes en faveur de la CERAU et 17 votes pour la CEBA.

DÉCISION

Il a été donc décidé que La CEBA assumera la FID en s'appuyant d'un secrétariat qu'elle coordonnera et cela pour une durée d'un an jusqu'au prochain CEG qui décidera de sa reconduction ou pas .

2. Le site internet de Convergencia

Marta Pedo de APPOA a fait la présentation du site à partir d'une projection. Etant donné l'heure tardive, le CEG a décidé de reprendre ce point le vendredi et de passer au point suivant.

3. La demande d'entrée à Convergencia par la Fondation Européenne pour la Psychanalyse

Les collègues en charge de la coordination de la réunion ont lu le mail envoyé par Gérard Pommier le 2/06 à tous les délégués. Dans sa lettre, G. Pommier avait rappelé qu'il avait exprimé la demande d'adhésion de la Fondation lors du CEG de 2012 à Porto Alegre. Pour lui le travail demandé à la FEP pour son admission a déjà commencé il y a 30 ans lors du Lacanoamericano où il a été le seul français à participer.

Il a précisé que la FEP a des liens de travail réguliers avec FEDEPSY, Espace Analytique et Psychanalyse Actuelle. Leurs dernières journées de travail ont eu lieu à Paris, à Toledo et à Rome. Une prochaine aura lieu à Londres. Il a écrit aussi que leur intérêt pour adhérer à Convergencia est clinique et théorique. Il lui paraît nécessaire d'échanger sur les expériences à une époque où la psychanalyse est attaquée et connaît des résistances pour sa progression. La FEP a aussi un intérêt politique devant la menace de l'intervention des Etats pour réglementer notre pratique et considère qu'il est nécessaire d'être unis. Par la suite, lecture est faite des mails envoyés par Espace Analytique, Psychanalyse Actuelle et FEDEPSY, soutenant la demande de la FEP pour intégrer la Convergencia.

Puis Hélène Godefroy, déléguée de la FEP a réitéré la demande de celle-ci par la présentation orale d'un texte, faisant état de la liste des congrès organisés par la FEP.

Les collègues qui président la réunion proposent alors, compte tenu de l'heure tardive, de passer directement au vote, et formulent la proposition ainsi : « on vote oui, non ou abstention. Cette proposition de vote direct n'est pas acceptée par une majorité des présents qui soutiennent l'importance et la nécessité d'un débat.

DÉBAT

Il a été rappelé le dispositif d'admission et d'accueil à la Convergencia pour toute association qui souhaite l'intégrer : chaque association candidate doit témoigner d'un travail d'entrée avec trois associations membres de la Convergencia.

Or, les collègues de la FEP ont fourni des mails de soutien (en annexe) à leur demande envoyés par les associations, mails qui ne constituent pas des documents qui témoignent d'un travail entre ces associations et la FEP. La collègue de la FEP dit n'avoir pas été mise au courant de cette procédure. Des participants s'étonnent de ce fait. La FEP a fait partie antérieurement de

Convergencia, depuis le début comme venait de le rappeler G. Pommier. Ne pas savoir la procédure est alors pour le moins curieux. De plus il est vrai que G. Pommier est venu présenter la demande de la FEP à Porto Alegre en 2012 où il a justifié le non paiement de la dette de son association à Convergencia par une refondation de la FEP. La CEG avait alors admis cette refondation, l'effacement de la dette et donc accepté que la demande soit faite. Le travail de partenariat avec les trois associations auraient du être présenté en juin 2013, lors de la CEG qui s'est tenu à Paris. Mais aucun délégué de la FEP ne s'est présenté.

Il a été remarqué par ailleurs l'absence des délégués des associations partenaires : Psychanalyse Actuelle, Fedepsy qui auraient pu témoigner du travail effectué.

Plusieurs délégués ont demandé aux collègues de la FEP de se tenir aux exigences prévues par le dispositif d'admission.

La formulation suivante est alors proposée au vote :

« La FEP est admise à la Convergencia, à condition qu'elle témoigne d'un travail réalisé avec trois associations de la dite Convergencia »

G. Pommier, délégué d'Espace Analytique exprime son désaccord avec ce vote auquel il ne participera pas. Il considère cela comme une humiliation dont il fera part au conseil d'administration de la FEP.

Le vote a lieu :

24 votes POUR l'entrée avec la présentation d'un travail d'après le dispositif d'admission de Convergencia.

3 votes CONTRE l'exigence d'un travail à présenter, mais POUR l'admission.

1 abstention.

En conclusion, le CEG a décidé que la FEP est admise à condition de témoigner d'un travail avec 3 associations membres de Convergencia. Dans le cas de non présentation de ce travail, l'admission restera sans effet.

VENDREDI 13 JUIN 2014, MATIN

La réunion se tient dans les locaux de Triempo Institución Psicoanalítica, Diaz Velez 3893 (Almagro). Coordination : Diana Voronovsky

Le quorum a été atteint avec 18 associations présentes..

A l'ordre du jour:

Le site internet de Convergencia

Organisation du prochain congrès de Convergencia

Travaux de la Convergencia

« Controversia »

Lettre d'Alessandra Guerra

Le site internet

Marta Pedó et Robson Pereira expliquent comment fonctionne le nouveau site de Convergencia et nous informent de l'adresse provisoire du site :

Inove4.com.br/site/convergenciafreudlacan.

Son coût est de 5 échéances de 2800 real chacune, deux ont été déjà payées.

Les pages du site sont en 4 langues : anglais, français, portugais et castillan. Il y aura des espaces ouverts aux associations qui pourront y faire figurer des liens ou des travaux. On revient alors sur la règle que pour qu'un travail soit inscrit dans le cadre de Convergencia, il est nécessaire qu'il soit issu du regroupement d'au moins trois associations.

La fonction FID comme décidé la veille est assurée pendant une année par l'association CEBA – qui de ce fait fera aussi figurer les informations sur le site.

On fait le point ensuite sur les finances : nous disposons de 35 000\$ dont une partie est prévue pour l'organisation du congrès de 2015 à Madrid.

Le congrès 2015

Puis on passe aux questions d'organisation du congrès.

En juin 2013, à Paris, lors de la CLG, 5 associations : Analyse Freudienne, CCAF, Cercle Freudien, Dimensions de la psychanalyse et Insistance se sont engagées à organiser le congrès de 2015. Ces cinq associations étaient les associations du CLF, présentes lors de la CEG de 2015.

Lors de la CEG à Paris, la question du lieu du congrès avait été abordée et les propositions de l'Espagne ou de l'Italie avaient été évoquées. La CEG avait alors décidé de laisser aux associations du CLF le choix du lieu.

Les délégué(e)s des associations CCAF et AF présents à Buenos Aires et membres du CLF rendent compte des avancées dans l'organisation du Congrès. Compte tenu de la situation de la psychanalyse en Espagne et des liens déjà noués avec des associations espagnoles, le choix s'est porté sur l'Espagne : Le congrès se tiendra donc à Madrid et sera organisé par le CLF, Apertura et Analyse freudienne espagnole.

Les collègues espagnols ont manifesté avec beaucoup d'enthousiasme leur désir que le congrès ait lieu à Madrid. Ils considèrent qu'étant donné la situation de la psychanalyse en Espagne un tel événement, surtout autour du thème proposé, représente un moment politique important pour la psychanalyse.

Le titre, en français, du Congrès : « La clinique psychanalytique à l'épreuve. Névrose, perversion et psychose. »

Lors de la CLG de juin 2013 à Paris, des commissions se sont formées afin de traduire au mieux ce titre en espagnol et en portugais. La commission formée par Pura Cancina et Alfredo Ygel propose comme titre espagnol : « La clínica psicoanalítica puesta a prueba »

Lé débat s'engage autour du problème de la traduction de l'expression française « à l'épreuve » qui n'a pas un équivalent direct en espagnol. Le terme

« prueba » en espagnol n'a pas le même sens qu'en français dans cette expression.

Mais Robert Lévy indique que le titre convient bien aux collègues espagnols – la psychanalyse est très fortement remise en question en Europe et « à l'épreuve » dit quelque chose de cette situation. Il propose qu'on conserve ce titre.

Puis on fait référence à une première réunion entre les organisateurs qui a eu lieu à Barcelone le 10 mai de cette année, cette réunion a rassemblé 23 personnes des associations suivantes : Analyse freudienne (française et espagnole), Apertura, Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, Cercle Freudien, Dimensions de la psychanalyse.

Les participants s'étaient donné comme objectif la rédaction de l'argument pour le congrès à partir d'un travail préalable effectué par nos collègues espagnols.

Lucía Ibáñez Márquez (CCAF) donne alors lecture de l'argument auquel le groupe de Barcelone a abouti. (voir en annexe) et fait part des modalités de travail proposées à partir desquelles pourraient s'organiser les interventions au congrès.

Le dispositif proposé envisage que chaque association puisse élaborer un texte qui sera débattu durant le congrès par deux discutants, un européen et un latino-américain.

Le passage des intervenants se décidera le jour même par tirage au sort.

Au préalable, il est suggéré que les associations travaillent en cartel avec des participants de leur association, ou bien avec des membres d'autres associations, ou même des invités non formant partie de Convergencia.

Chaque texte sera traduit dans les 4 langues habituellement considérées dans la Convergencia.

La date envisagée pour le congrès est : le 13 et 14/06 2015, et les 11 et 12 juin pour les réunions du CEG.

DÉBAT

Le dispositif proposé a été interrogé par les participants au CEG. Un point central de la discussion a été la demande manifestée par plusieurs délégués pour qu'il y ait place pour l'intervention de groupes de travail inscrits à Convergencia. Ces groupes attendent le congrès pour faire part de leur travail. Mais les participants de ces groupes espèrent tous pouvoir intervenir, ce qui paraît difficilement envisageable durant le congrès.

Il a été donc proposé qu'il y ait des salles simultanées pour que les groupes puissent présenter leurs travaux, ou que le congrès dure deux jours et demi. Les délégué(e)s des associations des CCAF et d'AF participant à l'organisation se sont engagés à transmettre ce débat ainsi que les suggestions faites au groupe organisateur du congrès.

En effet, plusieurs questions sont à considérer : par exemple, envisager plusieurs salles pour des présentations simultanées est une possibilité mais pour quel public ? Autrement dit, le dispositif de la rencontre est important. Est-ce qu'il s'agit de renouveler nos modalités de rencontre telles que nous les organisons en Amérique latine ou en Europe? Et peut être courir le risque de nous retrouver qu'entre nous ? Ou bien pourrions-nous penser des modalités nouvelles, qui tiennent compte du contexte et des circonstances du pays qui nous accueille, et cela dans la perspective d'ouvrir à des possibles effets de transmission ?

En effet, il nous paraît que le groupe organisateur, constitué des associations espagnoles et s'appuyant sur les associations participant au CLF, sont le mieux placées pour décider autant du dispositif de la rencontre que de son organisation.

Actuellement Convergencia dispose de 12000 euros pour l'organisation du congrès.

Puis on passe aux derniers points de l'ordre du jour :

La lecture des travaux en cours ou de l'année écoulée.

Les délégué(e)s de chaque association informe la CLG des travaux menés dans leurs associations dans le cadre de Convergencia.

« *controversia* » :

C'est un dispositif adopté par quelques uns (E. Feinsilber) pour éviter que les différences entre les membres de Convergencia se terminent en exclusion ; c'est une fonction de médiation. R. Pereira qui est le médiateur du groupe propose que les travaux soient disponibles pour tous et propose d'inscrire « Controversia » comme un groupe de travail lors du prochain congrès de 2015.

La lettre d'Alessandra Guerra

Pura Cancina dit ne pas être d'accord avec certains termes employés dans la lettre d'A. Guerra, notamment celui de : « psychanalyse libre ». Mais elle invite A. Guerra à rejoindre Convergencia si elle veut son soutien. Mais comme le feront remarquer Robert Lévy et Luciano Elia, il ne s'agit pas de « la » psychanalyse, mais « des » psychanalystes qui sont condamnés à de la prison pour exercice illégal de la psychothérapie si ils ne sont pas inscrits à l'ordre des psychothérapeutes. C'est un problème qui nous concerne tous.

Compte-rendu rédigé par Michèle Skierkowski et Lucía Ibáñez Márquez,
Déléguées des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

Annexes

I – Mails de soutien des trois associations pour l'entrée de la FEP à Convergencia

-Psychanalyse Actuelle:

Bonjour,

Comme convenu avec les représentants de La fondation européenne de la psychanalyse (Gerard Pommier et Hélène Godefroy) l'association PSYCHANALYSE ACTUELLE ACCEPTE DE SOUTENIR LA CANDIDATURE DE LA FONDATION EUROPÉENNE DE S'INSCRIRE A CONVERGENCIA LORS DE LA CLG DE JUIN 2014 A BUENOS AIRES

Fait à Paris ce 20 mai 2014 Jj Moscovitz

Pour psychanalyse actuelle Membre de CONVERGENCIA ,
PS/ veuillez me confirmer la bonne réception de ce message

-Espace Analytique:

Le bureau d'Espace analytique soutient la demande d'adhésion de la Fondation européenne de psychanalyse à Convergencia

Pour le bureau, Gisèle Chaboudez Présidente d'Espace analytique

-F.E.D.E.P.S.Y

A la demande de Gérard Pommier et en notre qualité d'association membre de CONVERGENCIA, nous soutenons la candidature de la Fondation Européenne pour la Psychanalyse qui demande son intégration à Convergencia. En effet elle possède tous les attributs nécessaires.

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2014,

Pour le collège de Direction

Dr Jean-Richard Freymann

II Argument et projet d'organisation du congrès de Convergencia à Madrid en juin 2015

Argument du Congrès :

«Alors comment se fait-il que, par l'opération du signifiant, il y ait des gens qui guérissent ? Car c'est bien de ça qu'il s'agit. C'est un fait qu'il y a des gens qui guérissent. Freud a bien souligné qu'il ne fallait pas que l'analyste soit possédé du désir de guérir ; mais c'est un fait qu'il y a des gens qui guérissent, et qui guérissent de leur névrose, voire de leur perversion ». Lacan. Conclusion du IX° congrès en 1978.

Le plus important et décisif de notre pratique de la psychanalyse est que le savoir en jeu est impensable sans une éthique en acte. A partir de ce point, chaque demande oblige chaque psychanalyste à accueillir le sujet dans sa singularité, c'est-à-dire accueillir le sujet de l'inconscient et non pas le

« bipolaire », le « pervers narcissique », le « toc », le « ted »... Le sujet ne saurait se réduire à ces nominations lui venant de l'autre, ni au résultat d'un ensemble de preuves prétendument scientifiques. Là où ces nominations le traversent, la tâche du psychanalyste est de donner lieu à sa propre parole et à son nom.

Mettre à nouveau à l'épreuve la clinique des structures névrotique, psychotique et perverse, tel est ce que Freud nous a légué pour dégager une reformulation des différences de notre époque, là où le Réel continue à nous défier pour le border.

Modalités d'organisation proposées lors de la CLG juin 2014

Chaque association élabore un texte, ce texte est discuté par deux personnes de deux différentes associations (l'une de l'Amérique et l'autre de l'Europe), et ces personnes, qui auront été tirées au sort, sont celles qui présentent le travail dans le Congrès.

Le texte que chaque association produit peut être réalisé par ses membres, dans les modalités qu'ils(elles) choisissent : en cartel ou en individuel. Si c'est la modalité du cartel qui est retenue, cela peut être : a) un cartel avec des membres de la même association, b) un cartel avec des membres d'autres associations participantes, c) un cartel auquel des personnes invitées par l'association participent.

Quelle que soit la modalité du cartel, on présentera un seul texte par cartel (même si le cartel est formé par trois associations par exemple).

SIXIÈME CONGRÈS DE CONVERGENCIA

12, 13 et 14 juin 2015 à Madrid

“LA CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE À L'ÉPREUVE:
NÉVROSE, PERVERSION ET PSYCHOSE”.

Lieu : Ateneo de Madrid. C/ Prado, 21 | 28014 Madrid

ARGUMENT :

«Alors comment se fait-il que, par l'opération du signifiant, il y ait des gens qui guérissent ? Car c'est bien de ça qu'il s'agit. C'est un fait qu'il y a des gens qui guérissent. Freud a bien souligné qu'il ne fallait pas que l'analyste soit possédé du désir de guérir ; mais c'est un fait qu'il y a des gens qui guérissent, et qui guérissent de leur névrose, voire de leur perversion ». Lacan. Conclusion du IX° congrès en 1978.

Le plus important et décisif de notre pratique de la psychanalyse est que le savoir en jeu est impensable sans une éthique en acte. A partir de ce point, chaque demande oblige chaque psychanalyste à accueillir le sujet dans sa singularité, c'est-à-dire accueillir le sujet de l'inconscient et non pas le « bipolaire », le « pervers narcissique », le « toc », le « ted »... Le sujet ne saurait se réduire à ces nominations lui venant de l'autre, ni au résultat d'un ensemble de preuves prétendument scientifiques. Là où ces nominations le traversent, la tâche du psychanalyste est de donner lieu à sa propre parole et à son nom.

Mettre à nouveau à l'épreuve la clinique des structures névrotique, psychotique et perverse, tel est ce que Freud nous a légué pour dégager une reformulation des différences de notre époque, là où le Réel continue à nous défier pour le border.

Ecrits

LA PSYCHANALYSE AU RISQUE DE LA DILUTION

Michèle Skierkowski

Intervention au congrès d'Analyse Freudienne :
« La psychanalyse est-elle encore (dans) de son temps ? »
4 et 5 octobre 2014.

La psychanalyse au risque de la dilution : « Dilution » n'est pas disparition. La psychanalyse disparaîtra-t-elle ? Peut-être. Mais je ne suis pas certaine que cela dépende complètement des psychanalystes.

Dans un très joli texte intitulé « La saison de la psychanalyse », Jean-Bertrand Pontalis se demande si les jours de la psychanalyse sont comptés « si sa saison touche à sa fin ».

Les attaques et critiques que subit la psychanalyse ne semblent pas l'inquiéter autant que ce qu'il désigne comme « une crise de confiance qui gagne les psychanalystes eux-mêmes ».

L'expression « crise de confiance » ne me paraît pas tout à fait adéquate pour décrire l'ampleur du problème. La confiance, ça se retrouve vite, ce qui ne manque pas d'arriver à Jean-Bertrand Pontalis qui termine son texte sur une note très optimiste¹.

Ce qui est en train d'arriver à la psychanalyse dans la période actuelle m'inquiète davantage que sa disparition. Cela me paraît plus grave qu'une simple disparition.

Lors de la dernière décennie, des modifications très importantes se sont produites dans le champ de la « santé mentale », dans ce que nous pourrions nommer « le soin psychique ». Ces modifications ont complètement changé la donne.

La thèse de Samuel Lézé intitulée « L'autorité des psychanalystes »² est sur ce sujet très intéressante. Je n'entrerai pas dans les détails de sa démonstration mais la résumerai en disant qu'il montre comment la psychanalyse a été non seulement remise en cause depuis les années 2000 et surtout, comment elle a perdu sa position hégémonique et le caractère d'évidence découlant de cette position.

De nombreux facteurs, dont les effets se combinent, permettent d'en rendre compte : l'évolution économique, les changements idéologiques, le processus

¹ Pontalis Jean-Bertrand , « La saison de la psychanalyse », in revue *Trans*, N° 4, Suivre, Montréal, 1994.

² Lézé Samuel, « *L'autorité des psychanalystes* », Puf, 2010. Cette thèse d'anthropologie est le résultat d'une enquête de terrain dans les milieux psychanalytiques parisiens.

de normalisation dans le domaine de la santé, l'introduction des protocoles et des évaluations, l'orientation vers une harmonisation toujours plus grande (OMS)³.

La psychologie cognitive s'est imposé sur le devant de la scène à l'université et le terme « clinique » ne renvoie plus immédiatement, comme auparavant, à « clinique psychanalytique ». Les remises en cause de la théorie et de la pratique psychanalytique par les cognitivistes et les comportementalistes ont coïncidé avec l'offensive visant à faire reconnaître la profession de psychothérapeute et à faire de la psychanalyse une psychothérapie parmi les autres. Vous connaissez cette histoire.

La position hégémonique de la psychanalyse, du moins en France, entraînait certes des résistances fortes, mais ces résistances confirmaient la place importante de la psychanalyse.

Les temps changent...

ALORS DILUTION...

Le terme « dilution » évoque bien entendu immédiatement l'homéopathie et les critiques sur la théorie de « la mémoire de l'eau ». Vous savez qu'en homéopathie, la multiplication des dilutions aboutit à une solution dans laquelle la molécule originelle est totalement absente. Pour argumenter sur ses effets, ses partisans invoquent « la mémoire de l'eau » (l'eau garderait les propriétés des substances diluées même lorsqu'elles ont disparu complètement suite à des dilutions répétées). Cette théorie est très poétique mais aussi fort énigmatique. C'est d'une dilution semblable dont la psychanalyse risque de faire les frais. Y retrouverons-nous ce qui fait la singularité de l'invention freudienne ?

LA PSYCHANALYSE...UNE REFERENCE ?

C'est lors d'une réunion (à Montpellier) que j'ai commencé à mesurer les effets de cette dilution. Cette réunion avait été organisée par des pédopsychiatres libéraux qui souhaitaient faire part de leurs inquiétudes quant aux difficultés croissantes qu'ils rencontraient dans leur demande de prise en charge de leurs patients par les services hospitaliers. Antérieurement cette possibilité de travail et cette ouverture existaient, mais il n'en est plus de même depuis la conversion quasi générale des services hospitaliers de pédopsychiatrie aux thérapies comportementales et cognitives.

Cette réunion rassemblait des praticiens libéraux mais aussi des psychologues, psychiatres, orthophonistes, etc. du secteur public, qui sont en désaccord avec les nouvelles orientations et se sentent isolés. Plusieurs universitaires étaient

³ OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

aussi présents, les théories cognitivistes commençant aussi à envahir l'université.

Dans le texte appelant à cette réunion et lors de cette réunion, la psychanalyse était sans cesse convoquée comme *La référence*. La manière dont elle était ainsi extrêmement présente dans les discours ne pouvait pas ne pas interroger. Je vous cite quelques formulations : « La méthodologie d'inspiration psychanalytique que j'utilise », « Mon savoir-faire s'est construit en référence à la théorie psychanalytique ». « Je travaille avec la psychanalyse, je me réfère à la psychanalyse... ». Les enseignants affirmeront à un moment de la discussion que « la transmission des connaissances psychanalytiques se fait très bien à l'université »...

J'arrête là la liste de ces quelques propos entendus de la part de praticiens qui ne se présenteront pas comme psychanalystes, mais comme psychiatre, psychologue, orthophoniste, etc...

Seules quatre personnes dont je faisais partie se sont présentées en disant leur nom et « psychanalyste ». Je me suis demandé pourquoi nous avons ainsi tenu à faire entendre « *psychanalystes* » dans cette réunion où le terme « *psychanalyse* » circulait mais n'avait pas grande consistance. Après-coup, il m'a semblé qu'il y avait là quelque chose d'une affirmation et d'un positionnement politique.

Cette position n'est pas contradictoire avec la thèse sur la sorte d'imposture qu'il y a à se dire « psychanalyste ». Pour se présenter, Jean Allouch prend la précaution de dire : « j'exerce la psychanalyse ». Je me souviens d'un de nos collègues disant en réunion plénière, lors d'un séminaire de l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse : « il n'y a ici dans cette salle en ce moment aucun psychanalyste ». C'était vrai pour ce qu'il voulait ainsi démontrer. Mais actuellement l'abus de ce genre d'affirmations peut nuire fortement à la psychanalyse.

LA PSYCHANALYSE...UNE SPECIALITE ?

Je crois que la nécessité de faire exister « du psychanalyste » dans les discours qui se tenaient lors de cette réunion venait du fait que la manière de se référer à la psychanalyse ravalait celle-ci au rang d'une psychologie. Elle était une théorie qu'on pouvait opposer aux thérapies comportementales et cognitives certes, mais une théorie qui devenait alors le référentiel de l'acte. La psychanalyse est une pratique subversive qui ne peut être une technique parmi d'autres, une simple corde supplémentaire à son arc. Toujours à Montpellier (qu'en est-il sur Paris ?) dans une annonce, Madame X, médecin au CHU, se présente en ces termes : « spécialités : psychanalyse, pédopsychanalyse, transfert quantique, reprogrammation par mouvements oculaires ». Ça laisse rêveur...mais ça ne fait pas rêver...

Faire de la psychanalyse une spécialité, c'est la diluer dans le grand vase des psychothérapies. Or la psychanalyse n'est pas qu'une psychothérapie⁴.

NÉCESSITÉ DES ASSOCIATIONS

Revenons à cette réunion et à ces quatre personnes qui se sont présentées comme psychanalystes. Leur point commun est d'être ou d'avoir été membre d'une association de psychanalyse, différente pour chacun de ces quatre psychanalystes. Je pense que de nos jours être membre d'une association ou pas n'est pas du tout indifférent.

La nécessité des associations de psychanalystes me paraît actuellement presque absolue et doit être réaffirmée. Dès le début du mouvement analytique, la création des associations a répondu au fait que l'invention freudienne, la psychanalyse, ne pouvait s'envisager sans l'existence d'une communauté d'expérience, sans des lieux dans lesquels les questions de transmission, de formation trouvaient place. Mais la création des associations a, dès l'origine, eue aussi comme but la défense de la psychanalyse.

M. Safouan, dans son dernier livre, fait apparaître le paradoxe qui en découle : les associations de psychanalyse créées au départ du mouvement freudien pour défendre la psychanalyse n'ont eu d'autres choix que l'institutionnalisation. Par là même elles ont non seulement manqué les buts qu'elles s'étaient données, mais ont aussi produit du dogmatisme. Les crises et les scissions peuvent ainsi être comprises comme les mouvements nécessaires pour à chaque fois « dés-institutionnaliser » la psychanalyse. Ce mouvement paradoxal traverse aussi bien le mouvement freudien que la saga lacanienne, pour reprendre l'expression de M. Safouan.

Pour des générations d'analystes et pour la nôtre (enfin la mienne), faire partie d'une association de psychanalyse était une chose importante, essentielle dans le travail de psychanalyse, à tout le moins une question inévitable. Certain(e)s pouvaient décider de ne pas en faire partie, mais c'était forcément à l'issue d'un débat, d'un questionnement. C'était dire « non », mais d'un non argumenté.

A l'heure actuelle, cela me semble beaucoup moins vrai. Faire partie d'une association semble une question annexe pour une grande partie des jeunes analystes qui sont attirés toujours davantage par des lieux qui se veulent « de formation », qui distribuent du savoir théorique, quand ce n'est pas des diplômes donnant accès au titre de psychothérapeute.

Or les associations de psychanalyse me paraissent d'autant plus nécessaires qu'elles sont les seuls lieux où peut se poser la question de « ce qu'est un psychanalyste », ou plutôt comme le formulait O. Grignon le seuls lieux où peut se mettre au travail la question de « en quoi il y a du psychanalyste dans

⁴ Lacan Jacques, : « ce que nous avons à dire dépasse de beaucoup son application thérapeutique, le statut du sujet y est intéressé ». *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, Seuil, page 158.

une cure, une séance, etc. » La reprise de l'orientation donnée par Lacan sur cette question me paraît aujourd'hui essentielle pour ne pas laisser les choses se diluer toujours plus.

A l'heure où des pratiques pour le moins étranges sont nommées « psychanalyse », à l'heure où elle se trouve rangée dans le grand chapeau des psychothérapies, gommant ainsi le fait que la psychanalyse n'est pas qu'une psychothérapie, reprendre les questions du côté « du psychanalyste » me paraît nécessaire. Et cela ne peut se faire que dans les associations de psychanalyse. Ne pas reculer devant le terme de « psychanalyste », sans être pour autant dupe de l'imposture permettra peut-être de continuer à faire exister *de* la psychanalyse.

La dilution actuelle de la psychanalyse dans le champ des psychothérapies amène les personnes désirant devenir psychanalyste à court-circuiter, à la fin de leur analyse, la question du passage à l'analyste et à se rabattre sur la position de « psychothérapeute ».

Pierre-Henri Castel dans un de ses textes fait cette remarque : il y a de jeunes psychanalystes qui disent n'avoir jamais reçu quelqu'un venant leur demander une psychanalyse.

On peut rire de cela... ou leur dire que dans des temps anciens nous avons quelques suspicions quant aux demandes dites « demandes d'analyses », surtout s'il s'agissait de demandes « d'analyses didactiques » ! Mais s'interroge Pierre-Henri Castel, « qu'est-ce que la psychanalyse, si personne, jamais, ne vient vous demander une psychanalyse ? » Lui répondrons-nous par une pirouette ?

Lacan questionne : « *Qu'est-ce qui définit l'analyse ?* » et il répond : « *Je l'ai dit L'analyse c'est ce qu'on attend d'un psychanalyste...* »⁵. Et il ajoute, n'oublions pas de le préciser : « *il faudrait évidemment essayer de comprendre ce que ça veut dire* ».

⁵ Lacan Jacques, Séminaire *L'envers de la psychanalyse*, Leçon du 16 janvier 1970.

“JE NE SUIS PAS PSYCHANALYSTE”

Ce texte résulte des réflexions sur le thème “psychanalyse et psychothérapie”, dans le cadre de la préparation du séminaire inter-associatif de Gand. Un premier échange avait eu lieu lors de la journée des CCAF au Centre Mogador en mars 2014. Le texte a été au centre de la première réunion, en mai, du groupe conjoint CCAF-École belge de psychanalyse, et la discussion a rebondi encore lors de la deuxième réunion à Bruxelles en septembre.

Est-ce pour faire baisser le niveau d’angoisse éprouvé en cette circonstance ? Le fait est que je me suis entendu prononcer cette phrase - et dans un premier entretien ! - ; et elle m’est sortie de la bouche comme si je ne m’apercevais pas de la portée qu’elle pouvait avoir.

Car à qui donc s’adressait alors cette personne ? Et n’était-ce pas en bonne et due forme, donc sans trop parler des qualités de ma personne ou de mes antécédents, qu’un tiers bienveillant lui avait parlé de moi, lui donnant surtout mon adresse, comme étant celle d’un psychanalyste qui l’était pour de vrai et dont il pouvait être sûr qu’il n’était pas enclin à faire n’importe quoi ?

Oui, mais voilà, cette phrase impayable avait été énoncée en termes exprès, et sans que je m’aperçoive de l’imbroglio dans lequel je m’étais jeté. Il n’était pourtant pas si difficile de ne pas recourir à un tel raccourci, mais de faire valoir qu’au moins dans la situation actuelle où nous ne nous connaissions pas, ce qui était l’une des conditions me permettant d’occuper cette place, je ne l’étais pas encore ou a priori, comme si je me sentais investi d’une mission et que ma légitimité à la remplir était authentifiée par un diplôme accroché au mur. Ma position d’écoute prétendait bien sans doute être celle d’un psychanalyste, mais ce n’était encore qu’une simple prétention.

En fin de compte, ce que cette sortie exprimait d'une façon détournée, c'est que je n'étais ni médecin ni prêtre, une des affirmations les plus éloquentes de Freud pour définir ce qu'est un psychanalyste. Ce qui m'avait échappé au travers de cette incongruité, c'était donc une façon de marquer un seuil en signalant qu'il était indispensable en cette circonstance de me situer en un espace laïque, puisqu'aujourd'hui le nom de psychanalyste est devenu un titre tout aussi prestigieux qu'un autre.

Je m'aperçois ici que, si ma phrase avait été formulée en castillan, j'aurais pu bénéficier, en ce qui concerne l'usage du verbe être, de la différence entre *ser* et *estar*, soit, mutatis mutandis, entre l'être et l'étant. Sous peine de pécher par euphémisme, je n'aurais pas pu éviter de le reconnaître : j'étais bien en train de devenir peut-être, ici et maintenant, un psychanalyste, puisqu'il s'agissait précisément de cela. En revanche, il était peut-être important de me refuser à l'être avant le temps et en dehors de ma consultation, laissant ainsi entendre qu'il ne m'était pas possible de l'être en toute circonstance et quoi qu'il arrive.

S'extraire de la position de quelqu'un de sacré qui va occuper la place, qu'il le veuille ou non, d'un gourou est une attitude qui ne me paraît pas superflue, déjà dans certaines occasions de la vie sociale. Et si je n'avais pas eu le sentiment que je m'adressais en ce premier entretien à quelqu'un d'intelligent, il ne me serait pas venu de m'exprimer de cette façon pour arriver à faire passer l'un des enseignements les plus constants de la pensée lacanienne, ce maître ne se privant pas d'asséner qu'il n'y avait de psychanalyse *que du sujet de la science*.

Et qu'est-ce qu'il voulait dire par là ? Ayant prononcé cette phrase, il se pourrait bien que j'aie voulu faire le pari que cette

personne pouvait comprendre qu'elle resterait avec moi un sujet de la science et qu'elle n'avait plus besoin de s'adresser à je ne sais quel spécialiste, à un super psychiatre ou à un psychologue un peu lettré, parce que le symptôme dont elle souffrait, restant réfractaire aux traitements pharmaceutiques, la faisait tomber en dehors de la compétence du discours scientifique.

J'anticipe ainsi qu'elle avait eu le sentiment que le psychanalyste qu'elle allait donc devoir reconstituer à partir de sa prétention se définirait par là même comme le sujet d'un discours inédit vers lequel elle se rendait, motivée par le symptôme dont elle se plaignait, mais sans que cela n'entraîne que celui-ci se situe dans je ne sais quel arrière-monde, et au-delà de ce à quoi le langage et lui seul permettait d'avoir accès.

La phrase : *je ne suis pas psychanalyste* a donc besoin d'être présentée comme faisant partie d'une implication, comme la condition à énoncer d'une conséquence qui la complète et dont il devient indispensable de provoquer l'advenue : je deviendrai psychanalyste si, et seulement si, vous vous en tenez à la seule parole, acceptant de respecter une règle du jeu stipulant que tout peut se dire en ce lieu et durant le temps dont nous serons convenu.

Je ne serai pas psychanalyste avant que vous n'ayez pris la décision éthique de tendre par la parole à une forme de vérité qui va vous obliger à faire abstraction de ce que peuvent vous imposer tour à tour soit la pudeur soit la honte, toute censure valant ici la peine d'être levée.

Et peu importe si les mots qui vont sortir de votre bouche appartiennent au registre des bêtises de la pensée relâchée qui vous vient lors de l'endormissement, ou s'ils relèvent de l'odieux dont il

est convenu qu'il doit être tu et soigneusement contourné, afin de maintenir la possibilité d'un lien social convenable.

La phrase en question devient dès lors la première incitation à mettre en place un dispositif qui permette de faire de l'existence du psychanalyste la pure et simple conséquence de l'instauration d'un discours sous-tendu par un type de parole qui se verrait suffisamment déliée par rapport au savoir partagé et prévisible dont les leurres pourront être ainsi dénoncés : si vous voulez avoir affaire à un psychanalyste, il vous faudra prendre au sérieux n'importe quel mot qui pourrait vous venir à l'esprit et le faire résonner à voix haute, quelle qu'en soient les conséquences.

Mais à partir de là, l'analysant qui s'est ainsi déclaré comme tel, peut avoir envie de demander : si vous vous engagez à vouloir entendre ce type de discours fantastique, avec toutes ses élucubrations les plus délirantes, cela même que le discours de la science m'a refusé, si vous acceptez de m'offrir la possibilité d'un transfert sur votre personne de tout ce à quoi se refuse ma conscience elle-même, que vais-je obtenir de vous en échange ? Quelle sera la contrepartie que votre écoute sera censée m'accorder ?

Répondre à cette prise à partie devient alors aussi aisé que renversant : ce que je vais, à mon tour, vous permettre de cette façon, c'est de m'obliger à faire en sorte que vous puissiez vous adresser à quelqu'un qui vous dirait : je ne suis pas psychanalyste ! Soit : à un psychanalyste qui ne le soit pas déjà, mais qui s'efforce donc de réinventer avec vous le savoir psychanalytique.

Si je ne suis pas psychanalyste, c'est parce que vous m'avez vous-même contraint, du fait de la singularité de votre plainte et du particulier de votre symptôme, à ne pas me situer du côté de ceux qui savent à l'avance de quoi il retourne, qui savent de quelle forme de

trouble clinique vous relevez, un trouble déjà enregistré et classifié dans ce qui est bien connu par la théorie analytique.

À quoi cela vous servirait-il, puisque l'histoire clinique que vous venez de me retracer nous a déjà démontré à l'envi à quel point ce savoir s'est révélé inopportun, inutile, inefficace, voire parfois dommageable ? Car personne ne parvient aujourd'hui à s'adresser à un psychanalyste, il vaut la peine de le rappeler ici, sans avoir eu à souffrir auparavant de toutes sortes de tentatives menées par des psychothérapeutes bien intentionnés, mais qui ont précisément échoué.

Mieux vaut alors s'adresser à quelqu'un qui aura la modestie de ne pas mettre en avant la prétention de savoir a priori, parce qu'il est déjà ce qu'il prétend et dont il arbore le titre ; il sera donc plutôt enclin à renvoyer la balle, pour que ce soit lui qui obtienne de vous l'instauration pour le moins d'une situation où l'inouï et l'imprévisible que comporte votre symptôme seront pris en compte, étant posé qu'aucune étiquette qui lui serait apposée ne suffira à le reconnaître en sa valeur et teneur de vérité ni, cela va sans dire, à vous en guérir en lui appliquant un protocole de soins, comme s'il n'était que l'effet du dysfonctionnement d'une machine avariée qu'il faudrait réparer.

Quelle sont, à partir de là, les conséquences à tirer de cette façon de commencer la partie ? Il en est qui concernent les joueurs eux-mêmes et la forme de pari que comporte pour chacun le fait de la lancer, et d'autres qui concernent la forme du jeu lui-même auquel ils vont s'adonner, le type de coups, licites ou illicites, que celui-ci va comporter.

Il est évident que la première visée de cette forme de mise en scène est d'obtenir de l'*analysant* qu'il assume précisément une position active, au lieu de se présenter comme un futur ex *analysé* qui aurait remis en toute confiance sa vie elle-même entre les mains d'un grand professionnel. Cet analysant aura donc à se comporter comme quelqu'un qui se sentira responsable de la cure qu'il entreprend, essayant d'éviter que s'introduise la moindre routine dans la véritable aventure à laquelle il va se risquer.

À partir de là, l'analyste n'aura rien d'autre à faire que de se transformer en cette pierre de touche d'une observance de la règle fondamentale, puisque son existence elle-même est devenue la conséquence de sa mise en route. Il lui incombera en ce sens de faire savoir si et quand il ne parvient pas à suivre les enchaînements du discours, parce qu'un chaînon aura été sauté ou parce qu'il lui aura manqué un élément du contexte qu'il lui faudra veiller à faire rétablir.

En revanche, cette pierre de touche qu'il incarne, loin d'être sa propriété, il lui faudra la mettre à la disposition de l'analysant, lui offrant ainsi la possibilité de vérifier que son discours est pertinent, parce qu'il reste lisible par un tiers ; mais s'il lui faut absolument s'en défaire et la restituer à qui de droit, c'est pour éviter qu'elle ne se transforme en ce doigt pointé de l'inquisiteur, ce que devient inévitablement l'analyste surmoïque qui s'emploierait, comme s'il pouvait lire dans vos pensées, à noter les ratés dans le respect de la règle. C'est bien ainsi en ne l'étant pas, que l'analyste peut le devenir.

Il coule de source à partir de là que celui-ci devra s'abstenir, ne prenant jamais la parole en premier, d'être celui qui oriente le discours vers ce qui prendrait d'emblée l'allure d'être un thème ; et

cela, afin d'obtenir de l'analysant qu'au moins à l'orée de la séance, il ait le sentiment de reprendre les rênes de sa vie, en se mettant déjà à la raconter et en entrant pour cela dans les détails de ces incidences de la pensée et ces coïncidences dans la réalité qui ont tissé la toile du filet dans lequel il se voit pris.

Le discours de ses associations finit par se couler dans le moule des courbes et points de réversion de la vie elle-même ainsi redessinée, les paroles retraçant tous les événements ayant entraîné l'entrée dans ces impasses dont l'analysant se plaint et qui ont provoqué toutes les décisions qu'il s'est cru obligé de prendre, non pour en sortir en faisant marche arrière, mais pour se persuader qu'il aurait la force de s'y maintenir, en s'adonnant avec obstination à tous ces exercices de survie qui diffèrent le moment de vivre. La plupart des sujets en cure ne viennent-ils pas en fait nous demander d'authentifier leur auto-guérison ?

Or c'est précisément en ce point qu'un analyste qui accepterait d'occuper la place de l'être déjà, au lieu de le devenir, risque de ne plus pouvoir éviter d'occuper la fonction de cet instrument du destin dont ces analysants sont évidemment en quête, afin de pouvoir rester les victimes de ce dieu obscur auquel ils se voient ainsi prédestinés à sacrifier leur vie. Et c'est donc bien pour déjouer ce piège du sadomasochisme qu'il faut proposer aux candidats à l'analyse d'aujourd'hui une autre forme de jeu que celui dont certains analystes freudiens continuent de proposer le rituel.

Car, à partir du moment où l'on se refuse à conférer de l'être à l'existence des sujets impliqués dans l'observance d'une règle qui n'a plus d'autre raison que celle de promouvoir une entreprise de subversion du signifié par le signifiant, tout peut basculer vers une autre direction que celle orientée par la reconnaissance de

l'inéluctable d'une répétition dans un transfert qui n'arrive pas toujours à provoquer de nouvelles remémorations.

Il s'agit, en effet, d'aller dans le sens d'une dé-fondation de la parole dans l'être, afin de mettre en place une forme que l'on va tenter d'obtenir du discours tenu, non par des agents ou patients qui le produiraient afin de reproduire cet être, mais par des sujets acceptant de se considérer comme des joueurs dans le cadre d'une partie que mène ce discours lui-même à leurs dépens ou à leur insu.

De cette façon, ce qui est mis en place, ce n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle forme d'universel, non plus celui de la science qui s'appliquerait à un sujet pour déterminer dans quelle mesure il serait pertinent de lui appliquer telle ou telle formule *réaliste* de décrypter son âme, comme s'il s'agissait de la chimie d'un corps, mais de l'inscrire dans un discours qui privilégie la singularité pour fonder la légitimité d'invoquer une autre forme d'universel, lui, *nominaliste*, lequel se repère entièrement dans les différences et récurrences ou coïncidences qui se situent à la superficie des corps, cet autre universel étant entièrement tributaire de la langue dans laquelle on s'exprime et déterminé par la quatrième dimension, celle du temps, et plus seulement par les déterminations spatiales de la matière.

Le "*je ne suis pas analyste*" se traduit alors en : je ne suis pas un réaliste, le langage n'est pas à mes yeux la pure et simple illustration des essences ou idées éternelles des choses, mais une chose en elle-même, une chose réelle, mais en un sens nouveau du mot réel, une chose qui n'est réelle que parce qu'elle nous échappe, parce qu'elle ne peut ni être maîtrisée ni être identifiée, parce que le Un du calcul logico-mathématique ne peut plus servir dans son cas pour la cerner.

La règle de tout dire à un analyste qui ne le serait pas déjà, mais va devenir l'adresse privilégiée de ce dire et le curseur de sa lecture devient ainsi une manière de favoriser la prise en compte de cette dimension d'un langage détaché de cet être que définit le réalisme inhérent au discours scientifique, afin de privilégier l'expression des événements de sujet.

Ce qui est mis en jeu de cette façon, c'est l'établissement de nouvelles conditions permettant de se mettre à distance de la pensée technoscientifique, qui ne cesse de tout calculer, réduisant ainsi la réalité entière à du quantifiable numérisé, afin de réintroduire la possibilité d'un conte qui ne soit pas un simple compte.

Se retrouver dans le monde d'un universel nominaliste, c'est privilégier le fait de nommer dans une langue donnée, sur celui de définir avec du langage, qui identifie des choses avec des mots, c'est rendre au sujet la possibilité de nommer avec ses propres mots ce qui lui arrive, au lieu de se contenter de reprendre les schémas de la computation réaliste généralisée.

Dans la forme de cette pensée non encore formatée, ce qui va incomber à l'analyste, ce n'est plus d'interpréter avec une grille dont il disposerait auparavant, parce qu'il se situerait dans un savoir clinique consistant à reconnaître les signes et empiler les cas, mais à se laisser lire quand il lui faut nommer ce qu'il comprend dans ce qu'il entend, en écoutant ce qu'on lui raconte, prenant ainsi le risque de nommer l'innommable, ou au moins de dénommer ou renommer ce qui est resté jusqu'ici innommé, dont il y a ainsi lieu de soupçonner qu'il a dû être refoulé ou non reconnu.

La parole parvient ainsi à avoir toute sa portée, celle de permettre une révélation du réel, en tant que celui-ci s'appréhende comme impossible à dire. Mais si l'on continue cependant de

l'utiliser pour dire quelque chose, en l'orientant pour le moins en direction de ce réel, il ne fait aucun doute que ce qui sera mis en lumière de cette façon, c'est ce qui, après avoir été tu, parce qu'il était vécu ou comme à répudier ou comme sans pertinence, pourra être considéré comme la forme la plus humble, mais la plus effective, d'une *création*.

Redonner à un sujet la possibilité de s'apercevoir de ce qu'il est en train de vivre ou de ce qui lui est arrivé, en le rendant capable de "*vivre pour le conter*" (suivant le fameux titre de l'autobiographie de Garcia Marquez), lui redonner surtout la capacité de se rendre compte du pouvoir dont disposent les mots quand ils redeviennent un mode de révélation de l'insu qui se transforme en un savoir adressé à celui qui l'accueille *pour la première fois*, mais qui est supposé en retour pouvoir restituer à cet autre l'impression qu'il l'a dit *pour la première fois*, voilà ce qui présente tous les signes pouvant attester que l'on a affaire à une création.

Celle-ci ne consiste-t-elle pas, en effet, à son degré zéro, à parvenir à faire exister quelque chose qui n'existait pas encore, ou qui ne se donnait à percevoir ni sous cette forme ni par ce mot ? Il sera dès lors devenu possible de rendre pertinent un nouveau mode d'existence à conférer à certaines choses dites dans la situation analytique, qui ne sont plus d'ordre privé, mais pas encore rendues publiques, qui ne font pas partie, selon le réputé connu dans le lacanisme, de ce que l'analyste était "supposé savoir", mais de ce qu'il se surprend à apprendre.

Ces choses qui restent pour le moment en dehors du réel partageable par une communauté, mais qui ont acquis cette existence langagière que leur a conférée la tentative de nomination de ce réel, accèdent ainsi au statut d'être soit de l'inaperçu soit de l'insu. Car

l'inconscient, lui, qui est encore autre chose, n'est plus ce qu'il était...

Il en découle la possibilité de tirer une conclusion fort simple : tandis que l'alpha et l'oméga de l'analyse, dans le maniement du transfert ayant cours dans le lacanisme, consistait à parvenir à obtenir d'un sujet, au moins à la fin d'un parcours analytique, qu'il s'emploie à “*destituer*” le *sujet supposé savoir*, je proposerais à présent, s'il n'y a plus lieu de prendre en compte l'existence d'un analyste qui le soit déjà ni un titre à valoriser qui le nomme en l'inscrivant dans une liste, de considérer plutôt que la psychanalyse consiste à *instituer un sujet supposé créer*.

Or une telle institution ne saurait être conférée unilatéralement et d'un côté ou de l'autre du couple que forment l'analysant avec son analyste. C'est une fonction que l'analyste attribue à son patient depuis le début, lui demandant, à partir de la vérité du symptôme qui l'a poussé à faire sa demande d'analyse, de se montrer capable de créer un psychanalyste. Et c'est aussi une prérogative que l'analyste récupère par la fraîcheur de son écoute, en se rendant capable de faire entendre à l'analysant comment et quand celui-ci s'est montré capable de lui dire une chose, quelle qu'elle soit, *pour la première fois*.

Jacques NASSIF

AGENDA

Colloque de l'I-AEP à Gent autour des questions des transferts en psychothérapie et en psychanalyse
6 et 7 décembre 2014

Assemblée générale statutaire des CCAF
18 et 19 janvier 2015

Réunion préparatoire au 6^{ème} Congrès de Convergencia
ouverte à tous les membres des associations
10 mai 2014 10h à 17h Calla Mallorca 306 Barcelone

Séminaire organisé par l'inter-associatif italien et européen à Turin
16 et 17 mai 2015

Congrès de Convergencia à Madrid
13 et 14 juin 2015 (11 et 12 juin : CLG)
La clinique psychanalytique à l'épreuve...« Névrose, perversion, psychose »

Assemblée générale des CCAF
20 et 21 juin 2015

BLOC – NOTES

Annie Sotty est toujours correspondante des CCAF. Merci donc de rajouter ses coordonnées à la brochure « Contacts 2014 »

SOTTY Annie
100, rue Guillaume Fouace
50760 Reville
Tel : 02 33 53 38 54
sotty.annie@wanadoo.fr

*Les textes pour le Courrier n° 1/2015 sont à envoyer pour le 31 janvier 2015 à
Claire Colombier ccolombierpro@gmail.com*